2 581000 885821

Hebdomadaire
T.M. : 370 732
☎ : 01 44 10 10 10
L.M. : 1 475 000

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2010

Le Point

SOCIÉTÉ

La bombe « Hors

Polémique. Tourné comme un western, le film de Bouchareb sur le FLN en France va rouvrir de vieilles plaies.

PAR FRANÇOIS-GUILLAUME LORRAIN

Avant même sa projection à Cannes en mai, « Hors-la-loi », de Rachid Bouchareb, avait provoqué l'ire des pieds-noirs. Objet de leur colère : la scène des émeutes de Sétif, du 8 mai 1945, où on leur attribuait le rôle d'assassins. La projection a passé, la polémique a fait pschitt, car on s'est aperçu que le sujet du film était ailleurs. En suivant le parcours de trois frères algériens, entre 1945 et 1961, « Hors-la-loi » raconte une histoire méconnue, celle du FLN et de son action sur le territoire français. D'où une autre polémique qui se profile. Car, hormis un flic gaulliste compréhensif et une porteuse de valises enamourée, les Français ont le mauvais rôle : confiscation de terres en Algérie, rafle dans les bidonvilles, torture dans les commissariats, ratonnade à Paris... Le tout concentré en deux heures, avec une comparaison qui risque de faire grincer des dents : les Français sont assimilés aux Allemands quand les Algériens endossent les habits des résistants. Difficile de ne pas sortir de « Hors-la-loi » avec un sentiment de culpabilité, provoqué déjà par « Indigènes » de Bouchareb, qui, en filmant le contre-champ maghrébin, appuyait là où cela fait mal dans l'histoire officielle de la France. Quel impact aura ce film sur les jeunes issus de l'immigration ? Ils y découvriront l'action de leurs grands-pères, mais souhaitons qu'ils ne soient pas enflammés par une vision trop rapide, trouvant un nouveau motif de ressentiment envers les « méchants » Français.

Le Point a fait visionner « Hors-la-loi » à l'historien Rémi Kauffer *(voir interview)*, qui révèle des faits passés à la trappe. A chaque film historique revient le même débat : est-ce juste du cinéma ? Où s'arrête la responsabilité du cinéaste, son devoir d'exactitude, où commence sa liberté d'artiste ? Rachid Bouchareb, qui ne cache pas sa sympathie pour la révolution algérienne, oscille entre une volonté de faire connaître l'Histoire – *« Je voulais montrer que cela a existé »* – et une envie de septième art : *« Il faut se libérer de l'Histoire, la voir comme un grand sujet de cinéma. Cinquante ans ont passé, la France n'a plus cette plaie qu'est la guerre d'Algérie. »* Vraiment ?

Le truand, la brute, et le « bon ». Jamel Debbouze, Roschdy Zem, Sami Bouajila.

Bouchareb a choisi – songeons au titre – le genre du western et du film noir. Ces genres brouillent le sujet. Dans cette fratrie algérienne du FLN luttant à Paris pour l'indépendance, il y a presque du « Bon, la Brute et le Truand ». Où le Bon serait Sami Bouajila, petit saint à lunettes de la révolution, et Roschdy Zem la Brute, ex-militaire dressé pour tuer, mais travaillé par le remords. Quant au rôle du Truand, il est dévolu à Jamel, proxénète cabaretier reversant, contre son gré,

DR

la-loi »

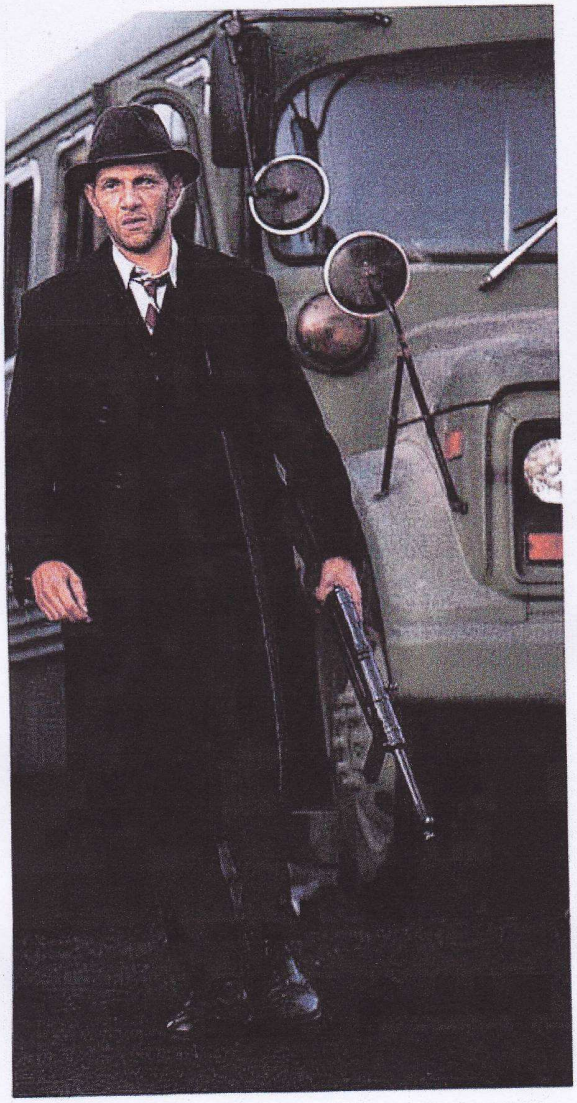

Guerre d'Algérie
10 octobre 1954
Fondation du FLN.
1er novembre 1954
Vague d'attentats en Algérie et début de la lutte pour l'indépendance.
Mai 1955 L'état-major du FLN, réuni en Suisse, décide de liquider les membres du MNA, la faction rivale.
Octobre 1955 Consigne du FLN de ne plus boire d'alcool, de ne plus fumer, sous peine de mort.
Juillet 1956 Grève générale des travailleurs algériens en France à l'appel du FLN.
Septembre 1958 Vague d'attentats du FLN en métropole : 82 morts et de nombreux sabotages (raffineries...).
Octobre 1958 570 musulmans assassinés pour avoir participé au référendum approuvant la naissance de la Ve République.
Janvier 1959 De Gaulle fait libérer 7 000 prisonniers FLN. Offre de paix.
Septembre 1959
De Gaulle annonce le processus d'autodétermination.
Avril 1960 Recrudescence des attentats FLN en France.
18 mars 1962 Signature des accords d'Evian déclarant le cessez-le-feu.
8 juillet 1962 Début en Algérie des massacres de harkis (près de 100 000 morts).

ses bénéfices à la cause algérienne. En Algérie, où le FLN est le parti gouvernemental, on s'est d'ailleurs étonné que Bouchareb – financé à 25 % par l'Algérie – ait donné à ses révolutionnaires des allures de gangsters. Certains, pourtant, se félicitent qu'il braque enfin les projecteurs sur le soutien humain et financier de la fédération de France à l'indépendance: *« J'ai vu "Hors-la-loi" comme un hommage à la communauté immigrée,* analyse Mouloud Mimoun, journaliste à *El Watan. On ne doit pas tout aux maquis et à l'armée des frontières. »*

Bouchareb a donc rouvert le livre de l'Histoire. On lui en saura gré. On aime pourfendre le cinéma français, plus frileux que l'américain à l'égard de l'Histoire nationale. Aux autres cinéastes d'explorer ailleurs, de raconter par exemple le massacre des harkis en Algérie (100 000 morts en 1962 !) ou d'aborder avec plus d'audace la figure marmoréenne du général de Gaulle ■

Indésirables. Après les manifestations du 17 octobre 1961, des Algériens sont escortés à Orly pour être expulsés.

RUE DES ARCHIVES/AGIP

INTERVIEW **RÉMI KAUFFER***

Spécialiste de l'Algérie, l'historien a vu « Hors-la-loi ». Mise au point sur les épisodes du film sujets à polémique.

« ON EST DANS L'IMAGINAIRE DU FILM NOIR AMÉRICAIN »

Le Point: La reconstitution des émeutes de Sétif, le 8 mai 1945, qui a fait polémique au Festival de Cannes, est-elle exacte ?

Rémi Kauffer: Elle est partiale et partielle. Lors des manifestations de l'Est algérien, convoquées par le parti nationaliste PPA (Parti du peuple algérien), 103 Européens ont été tués. La répression sévira au moins au centuple, menée par la Légion étrangère, les tirailleurs sénégalais et des milices composées de Français d'Algérie. Cette chronologie n'est pas respectée dans le film, puisqu'on y voit la répression débuter à grande échelle avant toute mort d'Européen. Seul élément exact : ce drapeau algérien dans la foule des manifestants, qui met le feu aux poudres.

Y a-t-il eu un combat fratricide sur le sol français entre le FLN et le Mouvement national algérien (MNA) à partir de 1954 ?

Oui. Sur un total de 230 000 immigrés en France, ce combat digne des Atrides a fait près de 4 000 morts et 8 000 blessés ! Le film montre bien qu'au départ le FLN, le « Front », était minoritaire en France. FLN et MNA constituaient en fait deux rameaux issus de la même branche, le PPA, créé par Messali Hadj, grande figure charismatique encore occultée aujourd'hui. Un dossier explosif pour l'Algérie actuelle, car le MNA, fidèle à Messali, a été éliminé physiquement par le Front. Lequel l'a transformé en ramassis de traîtres, vision sommaire qu'accrédite le film. Dans « Hors-la-loi », le seul représentant du MNA, un commerçant bien nourri, boit du vin. Or les messalistes étaient d'aussi bons musulmans que les frontistes ! Reste qu'on s'est bien entre-tué dans les lieux de réunion, cafés, hôtels, salles de jeux. Le but était le monopole de l'impôt révolutionnaire, nerf de la guerre. Le Front prend le dessus en 1957, il met même au pas les gangsters algériens. Mieux organisé que le MNA, il bénéficie aussi du prestige de ses maquis en Algérie.

Le FLN a-t-il mené des actions spectaculaires contre la police française ?

Non. On est dans l'imaginaire du film noir américain, voire du film de guerre, quand les résistants tendaient des embuscades aux Allemands. Il est du reste impossible qu'un chef de la 7e wilaya, celle de la France métropolitaine, lance une opération commando en tuant de sa main un policier à l'intérieur d'un commissariat, comme le fait Sami Bouajila. Le FLN a bien abattu des policiers, une quarantaine, mais surtout lors d'actions peu ciblées : en terrorisme, on tue ce qu'on peut. Contre les harkis dits « métropolitains » importés d'Algérie par le préfet de police Maurice Papon, le Front a par ailleurs mené une guérilla urbaine violente mais furtive : rafales de mitraillette ou jets de grenades contre les hôtels où ils vivaient rassemblés, séquestrations, assassinats individuels...

Des policiers d'origine algérienne ont-ils servi d'informateurs au FLN ?

Oui. Il ne faut pas oublier que le Front disposait de moyens de pression terribles sur leurs familles. Comment refuser ? « Hors-la-loi » le montre d'ailleurs très bien.

Le FLN allait-il s'approvisionner en armes en Allemagne ?

Des trafiquants allemands ont en effet ravitaillé le FLN. En revanche, les grosses livraisons ne s'effectuaient pas en France, comme le montre le film, mais en Tunisie, au Maroc, pour la lutte sur le territoire algérien.

Les services secrets français ont-ils monté une organisation criminelle, la Main rouge, pour lutter contre le FLN ?

Oui. En faisant croire à l'existence d'un groupe d'extrême droite, le SDECE, la DGSE de l'époque, a mené des opérations dites « homo » (homicide) contre des trafiquants d'armes pro-FLN et des chefs frontistes. La Main rouge a surtout agi à l'étranger, coulant par exemple un bateau rempli de munitions. Mais non par des frappes aveugles, comme on le voit dans le film ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS-GUILLAUME LORRAIN

* Historien, membre du comité éditorial d'*Historia*. Dernier ouvrage paru sur la guerre d'Algérie : « OAS. Histoire d'une guerre franco-française » (Seuil).

La guerre d'Algérie s'invite dans la rentrée littéraire

Dans « Passé sous silence », d'Alice Ferney, la France est devenue le Vieux Pays et l'Algérie la Terre du Sud. Le chef de la nation a pour nom Jean de Grandberger et un colonel Donadieu tente de l'assassiner. Mais la transposition est évidente : il est bien question du général de Gaulle et du colonel Bastien-Thiery qui organisa l'attentat du Petit-Clamart le 22 août 1962 avant d'être fusillé. En changeant les noms, Alice Ferney s'est donné toute liberté romanesque pour entrer dans la tête de ces deux hommes : l'un justifie le régicide et parle de parjure et de crime contre l'humanité commis contre les pieds-noirs, l'autre refuse la grâce, tel Napoléon avec le duc d'Enghien. La qualité de l'écriture souligne encore davantage la charge antigaullienne de ce duel à distance.

Dans « Où j'ai laissé mon âme », Jérôme Ferrari raconte Alger en 1957. La villa Eugène abrite les services spéciaux français et leurs séances de torture. Le capitaine Degorce, rescapé de Buchenwald, conserve un semblant d'humanité, face à Tahar, colonel de l'ALN qu'il admire. Le lieutenant Andréani, frère d'armes de Degorce en Indochine, n'a pas ces scrupules et l'accuse des années plus tard de trahison. Comme en réponse, Degorce confesse ces jours d'horreur où il a fini par « *laisser* [son] *âme* ». Mais quel dieu jugera le comportement des hommes dans l'enfer algérien ? Jérôme Ferrari les confronte dans un roman magistral, dédié à Jean-Yves Templon, ex-séminariste témoin du film de Patrick Rotman « L'ennemi intime » ■

FRANÇOIS-GUILLAUME LORRAIN ET VALÉRIE MARIN LA MESLÉE

« Passé sous silence », d'Alice Ferney (Actes Sud, 206 p., 18 €). « Où j'ai laissé mon âme », de Jérôme Ferrari (Actes Sud, 160 p., 17 €).

IBO/SIPA